



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

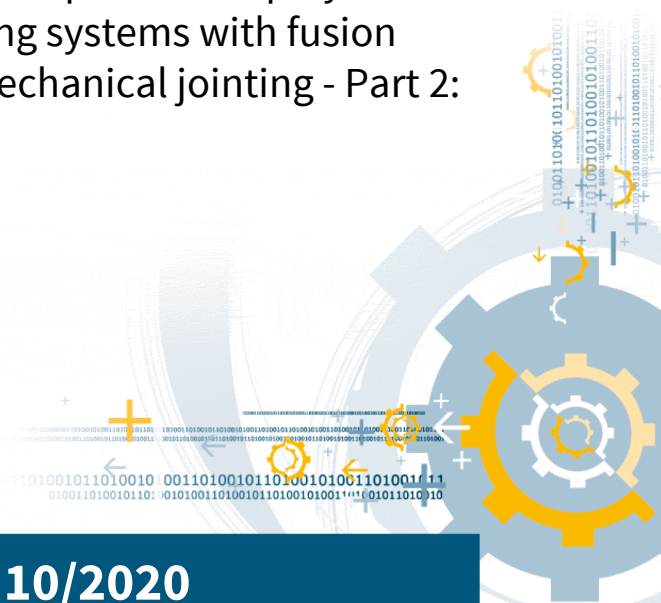
ILNAS-EN ISO 16486-2:2020

Systèmes de canalisations en matières plastiques pour la distribution de combustibles gazeux - Systèmes de canalisations en polyamide non

Kunststoff-Rohrleitungssysteme für die
Gasversorgung - Rohrleitungssysteme
aus weichmacherfreiem Polyamid (PA-U)
mit Schweißverbindungen und

Plastics piping systems for the supply of
gaseous fuels - Unplasticized polyamide
(PA-U) piping systems with fusion
jointing and mechanical jointing - Part 2:

10/2020



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 16486-2:2020 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 16486-2:2020.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 16486-2:2020

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 16486-2**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Octobre 2020

ICS 75.200; 83.140.30

Version Française

**Systèmes de canalisations en matières plastiques pour la
distribution de combustibles gazeux - Systèmes de
canalisations en polyamide non plastifié (PA-U) avec
assemblages par soudage et assemblages mécaniques -
Partie 2: Tubes (ISO 16486-2:2020)**

Kunststoff-Rohrleitungssysteme für die Gasversorgung
- Rohrleitungssysteme aus weichmacherfreiem
Polyamid (PA-U) mit Schweißverbindungen und
mechanischen Verbindungen - Teil 2: Rohre (ISO
16486-2:2020)

Plastics piping systems for the supply of gaseous fuels -
Unplasticized polyamide (PA-U) piping systems with
fusion jointing and mechanical jointing - Part 2: Pipes
(ISO 16486-2:2020)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 4 septembre 2020.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3
Annex A (informative) Divergence A.....	4

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 16486-2:2020) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 138 « Tubes, raccords et robinetterie en matières plastiques pour le transport des fluides » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 155 « Systèmes de canalisations et de gaines en plastiques » dont le secrétariat est tenu par NEN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en avril 2021 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en avril 2021.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 16486-2:2020 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 16486-2:2020 sans aucune modification.

Annex A (informative)

Divergence A

Divergence A : Divergence nationale due à des règlements dont la modification n'est pas dans l'immédiat de la compétence du membre du CEN-CENELEC.

La présente Norme européenne n'entre pas dans le cadre d'une Directive UE.

Ces divergences A remplacent les dispositions de la Norme européenne dans les pays correspondants du CEN-CENELEC jusqu'à ce qu'elles aient été supprimées.

Pays	Article	Divergence
ITALIE	Article 1 Domaine d'application	Conformément à la législation italienne concernant la sécurité des installations de gaz — le DM du 16 avril 2008 (DSO) prescrit que les canalisations et composants utilisés dans le système de distribution doivent être conformes à la norme nationale UNI 9034 (conduites avec une pression maximale de service inférieure à 5 bar). Pour les conduites avec une pression maximale de service supérieure à 5 bar, le DM du 17 avril 2008 doit être suivi. (Journal officiel de la République italienne GU n° 107 du 8 mai 2008 https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/2008/05/08/08A02871/sg) — le DM du 17 avril 2008 (TSO) prescrit que les canalisations et les composants utilisés dans les systèmes de transmission doivent être en acier (art. 3.1 de l'Annexe technique A au Décret). (Journal officiel de la République italienne GU n° 107 du 8 mai 2008 https://www.gazzettaufficiale.it/atto/serie_generale/caricaDettaglioAtto/originario?atto.dataPubblicazioneGazzetta=2008-05-08&atto.codiceRedazionale=08A02872&elenco30giorni=false)

Systèmes de canalisations en matières plastiques pour la distribution de combustibles gazeux — Systèmes de canalisations en polyamide non plastifié (PA-U) avec assemblages par soudage et assemblages mécaniques —

**Partie 2:
Tubes**

*Plastics piping systems for the supply of gaseous fuels —
Unplasticized polyamide (PA-U) piping systems with fusion jointing
and mechanical jointing —*

Part 2: Pipes



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse